

Séance du 15 février 2021

2021/008

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Bernard LHOSSEIN / Sébastien
ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Sandrine TREBUCQ
En zoom : Michel DUHAMEL / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE)

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DEMANDE DSIL POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE PIERRE COMET

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions pour aider au financement de la rénovation énergétique de la salle Pierre COMET.

Elle accueille chaque année une multitude d'associations, de nombreuses manifestations communales et départementales, ainsi que les écoles et le centre de loisirs. Cet équipement intergénérationnel est un lieu de centralité pour les Iboscéens qui s'y réunissent très régulièrement. Elle fait ainsi l'objet chaque année de travaux de rénovation afin qu'elle puisse continuer à accompagner les différents partenaires de la commune dans la mise en œuvre de leurs projets.

Cette demande de financement a pour objectif de poursuivre la dynamisation du cœur de ville. En effet, ces dernières années, la commune a transformé son centre-bourg en rénovant différents bâtiments. Elle s'est d'ailleurs, récemment, faite accompagner par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées pour l'aider dans la définition de ses futurs projets relatifs au centre-bourg.

La commune tente de réduire au maximum ses pertes d'énergie en régulant et en suivant ses consommations. Or, cette gestion, efficace jusqu'à présent, atteint ses limites. Le bâtiment nécessite une rénovation énergétique complète pour permettre une meilleure gestion de ses performances énergétiques. C'est pourquoi, la commune, par délibération n°98 du 21 décembre 2020, a confié au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées la mission de réaliser un audit énergétique sur le bâtiment.

Plan de financement / DSIL 2021 :

Etat - DSIL	100 000 € HT
Département - Dynamisation des Communes Urbaines	100 000 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	100 000 € HT
	TOTAL 300 000 € HT
	Soit 360 000 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 100.000 € HT au titre de la DSIL 2021 pour la rénovation énergétique de la salle Pierre COMET.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le **18 FEV. 2021**

de la publication le **18 FEV. 2021**

IBOS, le

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

